# Le commerce équitable, acteur du développement agricole en Afrique de l'Ouest

**En Afrique de l'Ouest, le commerce équitable joue un rôle de plus en plus significatif dans l'amélioration des conditions de vie des familles d'agriculteurs et de leurs communautés. Porté par des filières emblématiques du mouvement, comme le cacao et le café dans les pays côtiers, ou le karité dans les terroirs sahéliens, il rassemble aujourd'hui plus de 400 coopératives et plusieurs centaines de milliers de producteur·ices.**

Le mouvement du commerce équitable a pris racine dans les années 1960, en réponse aux inégalités criantes du commerce international. Initialement centré sur l'Amérique latine et le café, il s'est progressivement étendu à d'autres régions du monde et à d'autres filières. Dans les années 1990, ses principes se sont déployés dans les pays du Sahel, notamment au sein des filières du coton, du karité et de l'anacarde. En garantissant un prix d'achat supérieur au marché conventionnel, le commerce équitable a ainsi permis aux producteur·ices impliqués d'adopter de nouvelles techniques de production et de diversifier leurs revenus. En progressant dans les pays côtiers, comme la Côte d'Ivoire et le Ghana, le commerce équitable a également permis de lutter contre la pauvreté dans les filières cacao et café.

## Des organisations engagées pour le développement des filières

En 2001, des acteurs du Togo, du Bénin, du Burkina Faso et du Cameroun expriment leur volonté de développer des relations tant commerciales que d'appuis techniques et d'échanges de compétences au sein d'un réseau africain de commerce équitable. Naît alors la première plate-forme d'échanges sur une vision Sud du commerce équitable qui précise en quoi le commerce équitable peut être un atout de développement au Sud.

Dès 2005, des organisations telles que Fairtrade Africa œuvrent à l'échelle régionale pour soutenir les producteur·ices, renforcer leurs capacités et faciliter leur accès aux marchés internationaux. Les labels de commerce équitable appuient le développement commercial des organisations certifiées et favorisent leur accès à des financements et à de l'assistance technique. Pour renforcer l'écosystème du commerce équitable en Afrique de l'Ouest, plusieurs plateformes nationales sont également créées en Côte d'Ivoire, Mali, au Ghana et Burkina Faso, donnant une voix aux producteur·ices auprès des décideurs politiques, des acteurs économiques et des organisations internationales.

Le RICE (Réseau ivoirien du commerce équitable) joue depuis 2009 un rôle clé dans la coordination des acteurs. Leur coordinatrice, Marie-Thérèse Tanoh, précise : "le commerce équitable a favorisé l'émergence de structures organisationnelles solides... [grâce entre autres, aux changements à mettre en œuvre pour se conformer aux cahiers de charges des labels], à des formations, à l'appartenance à des réseaux ou à la participation à des salons internationaux en vue de tisser des relations avec des potentiels partenaires commerciaux. D'autres acteurs, comme les transporteurs, bénéficient des activités économiques générées par les coopératives." Parti d'une base modeste de seulement 25 tonnes (un container) en 2004, le commerce équitable du cacao en Côte d'Ivoire (premier pays producteur mondial de cacao) dépasse aujourd'hui les 500 000 tonnes certifiées par an, avec tout de même un bémol : moins de 40 % de ce cacao est vendu aux conditions du commerce équitable, les producteur·ices ne trouvant pas toujours des acheteurs prêts à payer le prix équitable pour tout leur cacao certifié. Ils doivent alors vendre leur cacao sur le marché traditionnel.

Au Mali, un mouvement similaire s'organise en 2016 au sein de l'Association des organisations de producteur·ices paysan·nes (AOPP) qui regroupe des organisations paysannes certifiées équitables et biologiques. L'AOPP oriente, coordonne et accompagne ses membres dans la promotion d'une agriculture durable dans les filières du karité, de l'anacarde, de la mangue et du sésame. Ce collège pour le commerce équitable au Mali (CCEM) est membre à part entière de la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP), et organise tous les deux ans des journées du commerce équitable d'envergure associant les ministères de l'Agriculture et du Commerce avec des tables rondes, et met en œuvre des actions de renforcement de capacités de ses membres (formations et échanges inter-coopératives).

*Activité de régénération naturelle assistée au niveau des parcs à karité dans les zones de collecte biologique (Mali).*

CCEM

## Des revenus plus stables, des impacts positifs

L'étude "Cocoa Farmer Income", mandatée par Fairtrade et réalisée par l'organisme néerlandais Impact Institute auprès de 482 agriculteurs et agricultrices issus de 20 coopératives

de cacao certifiées Fairtrade, a évalué les améliorations et changements survenus depuis 2018, notamment en matière de revenus, de rendement des cacaoyères et de diversification des plantations. Cette étude indique que les cultivateurs et cultivatrices de cacao Fairtrade ont bénéficié en Côte d'Ivoire d'une hausse de revenus de 85 % en deux ans, de 2670 USD à 4937 USD/an. (Pour autant cela n'est pas toujours suffisant pour atteindre le seuil de revenu décent estimé à 7468 USD/an). 15 % des producteurs et productrices atteignent ainsi un revenu décent en 2020, contre 6,6 % en 2018. Grâce à la diversification des sources de revenus, les familles améliorent leurs conditions de vie, envoient leurs enfants à l'école et investissent dans leurs exploitations. (*Voir aussi l'article sur l'impact social du commerce équitable, pages 12 et 13*). Le commerce équitable contribue également à renforcer l'autonomie des femmes, en leur offrant des opportunités économiques et en les impliquant dans les processus de décision des coopératives et des communautés.

Dans son rapport de 2024, Fairtrade indique aussi que les organisations ont enregistré des ventes de cacao équitable en hausse de 3 % en volume en Côte d'Ivoire et de 9 % au Ghana par rapport à l'année précédente. Pour autant, le cacao vendu certifié ne représente que 8,5 % des exportations de cacao de la Côte d'Ivoire (plus de 2 millions de tonnes par an).

## Des coopératives soucieuses de l'environnement

Parallèlement, dans les zones rurales isolées du Burkina Faso, des coopératives labellisées de productrices de karité incarnent une approche novatrice : la gouvernance des communs par les communautés. En plaçant la protection de l'environnement et le bien-être des communautés au cœur de leurs préoccupations, leur action se traduit notamment par la sécurisation de l'accès et de la culture des arbres de karité, ressource essentielle pour les femmes et pour l'équilibre écologique des terroirs. En partant du constat des multiples usages sur leurs terroirs, ces coopératives de commerce équitable ont réuni autour d'elles les autorités traditionnelles, les collectivités locales, les services décentralisés de l'environnement et de l'agriculture, l'ensemble des "usagers" du territoire (cueilleuse, apiculteurs, éleveurs, etc.) et se sont mobilisées pour aménager et protéger les parcs à karité. Ces concertations ont permis de faire émerger des règles d'usage et de protection de la ressource (consignées dans un cahier des charges visé par les autorités) qui bénéficient à l'ensemble de la communauté : conventions d'exploitation, activités qui permettent la régénération naturelle assistée des arbres à karité, travaux de pare-feu pour protéger les espaces boisés et les sols, zones tampons pour prévenir les contaminations chimiques des champs agricoles à proximité, etc.

Un obstacle majeur à la croissance du commerce équitable reste cependant l'accès au financement, en particulier pour les petites coopératives qui ont du mal à investir dans l'amélioration de la qualité et la certification. La plateforme malienne regrette par exemple l'accès limité aux financements pour les initiatives de commerce équitable depuis l'arrêt de l'Aide publique française au développement en novembre 2022 (et la fin du partenariat avec le Programme Équité engagé depuis 2016) et le faible soutien des institutions financières locales aux organisations paysannes engagées dans le domaine. Le CCEM dit d'ailleurs travailler à la mise en place d'un cadre juridique et politique plus favorable au commerce équitable au Mali qui puisse inclure des incitations fiscales, des subventions à la certification, et un soutien institutionnel accru.

Pour surmonter ces difficultés, il est essentiel de renforcer l'engagement des États, collectivités locales, entreprises exportatrices et importatrices, ONG, et de soutenir les initiatives mises en place par les coopératives : gestion transparente, traçabilité des produits, modification des techniques agricoles (investissement dans des fabriques d'intrants biologiques produits localement ou dans des systèmes agro-forestiers)... La diffusion de ces innovations, gages de durabilité des filières, devient un enjeu majeur pour l'Afrique de l'Ouest, car ce commerce présente un potentiel de transformation des filières agricoles en contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). ■

**Volumes et chiffre d'affaires annuels des principaux produits de commerce équitable exportés du Mali et de Côte d'Ivoire (moyenne annuelle de 2021 à 2024)**

| Pays | Produit | Poids exportés (tonnes/an) | Chiffre d'affaire (FCFA/an) |
|---|---|---|---|
| **Mali** | Mangue fraîche | 2 000 | 1 100 000 000 |
| | Beurre de karité | 600 | 1 500 000 000 |
| | Sésame | 350 | 230 000 000 |
| | Anacarde | 160 | 160 000 000 |
| **Côte d'Ivoire** | Cacao | 170 000 | 300 000 000 000 |

Source : CCEM et le RICE.


Lassina Dao

*Coordinateur CCEM*
*ladsidao@gmail.com*

Marie-Thérèse Tanoh

*Coordinatrice RICE*
*m.tanoh@rice-ci.com*

Manuel Linot

*Coordinateur programmes*
*et responsable du programme Équité*
*Commerce Équitable France*
*m.linot@commercequitable.org*


**EN SAVOIR PLUS :**

Le commerce équitable : la parole aux Africains. Direction générale de la coopération internationale et du développement, 2007.

Aménagement des parcs à karité : Une démarche participative et inclusive au service de la préservation de l'environnement et du développement économique des populations, AVSF 2025

Bibliothèque en ligne des études portant sur l'impact de Fairtrade

https://www.fairtrademaxhavelaar.ch/fr/quest-ce-que-fairtrade/ce-que-fairtrade-change/etudes-dimpact